

D 549 PARAGUAY: DU NOUVEAU DANS L'OPPOSITION

Le général Stroessner vient d'être, en mai 1979, "réélu" pour la cinquième fois consécutive à la tête du pays depuis le coup d'Etat de 1954. Le plus vieux dictateur d'Amérique latine se veut aussi le plus anticommuniste du continent. Ce n'est pas un hasard si des congrès anticommunistes fleurissent à Asunción (cf. DIAL D 392, 396 et 539).

La répression politique est permanente. Mais, fait exceptionnel, un "congrès national des droits de l'homme" se tenait pour la première fois du 8 au 10 décembre 1978 dans la capitale du pays. Mme Lara Castro, présidente de la Commission des droits de l'homme du Paraguay, se voyait en conséquence inculpée le 27 février dernier. Qualifiée d'"agitatrice antigouvernementale notoire", elle était surtout accusée de présider "une prétendue commission se substituant à l'Etat et aux pouvoirs publics, ce qui constitue une véritable subversion de la Constitution et de l'état de droit en vigueur".

Parallèlement, l'opposition tolérée mais non reconnue juridiquement - radicaux, fébréristes et démocrates-chrétiens a, le 4 février 1979, signé l'Accord national, ébauche d'un front d'opposition élargi. Ce renforcement de l'opposition préoccupe sérieusement le régime qui jusqu'à maintenant avait toujours réussi à la maintenir divisée. La plate-forme d'accord représente désormais une alternative au régime actuel.

Note DIAL

ACCORD NATIONAL
VOIE OUVERTE VERS LA DEMOCRATISATION
L'UNITE NOUS RENDRA LIBRESPréambule

Les soussignés, représentants des Parti révolutionnaire fébrériste, Parti libéral radical-authentique et Parti démocrate-chrétien, soucieux des droits civiques du peuple paraguayen et appliqués à promouvoir l'instauration d'un régime démocratique garantissant le plein exercice des droits de l'homme, inhérents au système républicain de gouvernement et reconnus par la Constitution ainsi que par les conventions nationales;

conscients par ailleurs de la nécessité de mettre fin à la situation anachronique dans laquelle se débat le pays, et convaincus que la démocratie politique et sociale, économique et culturelle, est le système de gouvernement apte à canaliser nos aspirations à la liberté comme à la justice sociale, dans le cadre d'une éthique, pour une vie nationale pacifique,

déclarent que l'heure est impérativement au rétablissement des normes légales, aujourd'hui bafouées par le débordement d'actes arbitraires que les gouvernants favorisent ou tolèrent.

Le peuple vit dans l'oppression et l'exploitation. Sous le signe de l'autocratie régnent un régime de malhonnêteté, de persécution et d'intimidation. Aussi, les citoyens se trouvent-ils devant une destinée incertaine qui est une menace pour l'avenir de la nation.

La situation dans le Cône sud de notre Amérique exige des Paraguayens qu'ils coopèrent et entrent en accord sur une base élargie. Le contexte international qui est le nôtre et dans lequel se situent les deux plus grandes puissances économiques d'Amérique du sud*, est actuellement marqué par des divergences d'intérêts et par une controverse extrêmement dure sur certaines questions. La situation géographique de notre pays et sa vocation naturelle incitent donc la nation à l'unité la plus large et à l'harmonisation des objectifs.

Cette déclaration unitaire des partis politiques pour un regroupement des énergies et des volontés dans le sens d'une ouverture politique a pour caractéristique la recherche du bien commun conformément à l'exercice responsable des droits et à l'accomplissement raisonnable des devoirs.

Le programme de convergence nationale que nous proposons tend au développement personnel et communautaire du peuple. C'est pourquoi nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de l'unité pour l'instauration d'un système réellement démocratique qui permette effectivement au peuple de jouir de ses droits sur le plan politique, social, économique et culturel.

Objectifs

Nous invitons donc le peuple paraguayen à combattre pour les objectifs suivants:

- 1) levée de l'état de siège sur tout le territoire de la République;
- 2) libération de tous les prisonniers politiques et des syndicalistes;
- 3) proclamation d'une amnistie générale;
- 4) abrogation des lois liberticides n° 209 et 294;
- 5) respect des droits de l'homme inhérents à tout individu sous ses divers aspects et, donc, rejet de tout totalitarisme qu'il soit le fruit d'une politique d'extrême-gauche ou d'une politique d'extrême-droite;
- 6) mise en place d'un pouvoir judiciaire indépendant, constitué par des magistrats honorables et indépendants de toute obédience politique;
- 7) garanties d'honnêteté, de valeur morale et civique, comme critères essentiels pour les candidats aux postes de l'administration et de l'enseignement;
- 8) possibilité d'accès aux cadres des forces armées et policières pour tous ceux qui sont aptes, sans discrimination d'aucune sorte;
- 9) abolition des privilèges des milieux officiels;

(*) Le Brésil et l'Argentine (NdT).

- 10) démantèlement des appareils policiers de répression;
- 11) promulgation d'une nouvelle loi électorale empêchant la fraude et garantissant le respect de la volonté populaire;
- 12) suppression du monopole gouvernemental sur les moyens de communication sociale et de toute espèce de censure;
- 13) défense intransigeante de la souveraineté nationale contre la menace des impérialismes sournois, qu'ils soient d'extrême-gauche ou de droite;
- 14) instauration d'un régime républicain et démocratique de gouvernement.

Vocation humaniste

Les partis politiques signataires de la présente déclaration s'affirment catégoriquement opposés à toute forme de violence pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus. Ils estiment que le terrorisme et la violence sont une atteinte à la dignité des peuples qui combattent pour l'instauration de la démocratie effective, conformément à la volonté exprimée dans des élections libres.

Autonomie des partis

Cette déclaration ne réduit aucunement la marge d'action des partis politiques qui la souscrivent; ceux-ci conservent leur autonomie et se livrent à leurs tâches propres, sans interférences dues à cette déclaration.

Appel

Nous demandons à la nation tout entière de soutenir cet accord, ainsi qu'aux organisations soucieuses de liberté, de justice sociale et d'honnêteté. Il est la base de la grandeur nationale, de sorte que, ensemble, nous parvenions à une paix véritable et à un progrès effectif, dans une foi inébranlable envers la patrie.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 170 F - Etranger 200 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie CCFD
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441